

La race Aubrac dans le Parc Naturel Régional de l'Aubrac

COLLOQUE
SERAM2

Semaine Européenne des Races locales des Massifs

Oloron-Sainte-Marie

« PASTORALISME & RACES LOCALES »

16-17-18 septembre 2018

CORAM
races de massifs



Le PNR de l'Aubrac

- Une démarche commencée en 2007
- Labellisation officielle le 23 mai 2018
- 3 départements
- 2 régions



PNR Aubrac

64
+ 14

Communes

1/4 du territoire couvert
par des espaces
naturels protégés

5 biens inscrits
sur la liste du Patrimoine
mondiale de l'Humanité

33 300
habitants

2282 km²
de superficie

1/3 de surfaces boisées,
2/3 de surfaces agricoles, très
majoritairement des prairies naturelles

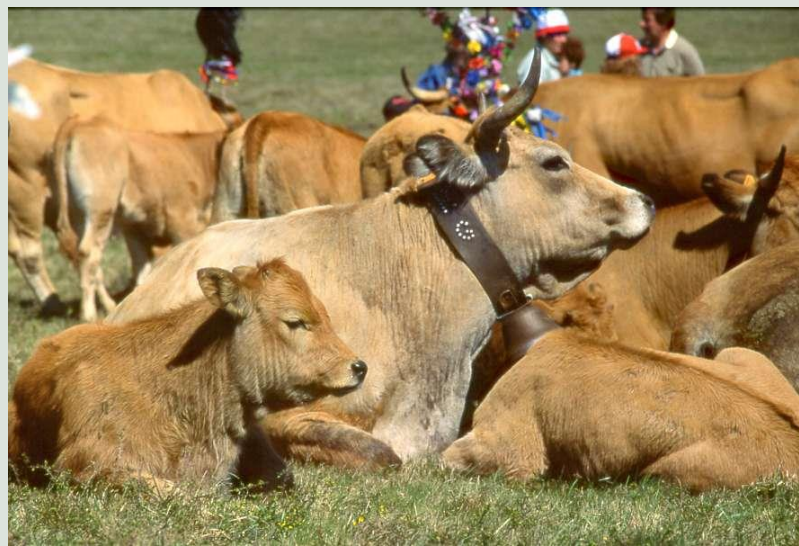
2250 km
de cours d'eau



Parc
naturel
régional
de l'Aubrac

Un territoire forgé par l'élevage

› Une race emblématique : l'Aubrac



› Authenticité, qualité des paysages ruraux
› Événements agritouristiques

Contexte de l'activité agricole

- › Activité agricole dominante
 - › Système d'exploitation typique
 - › Région herbagère avec des savoir-faire et patrimoines reconnus
 - › Vaches à viande >2/3 des exploitations, vaches laitières <10%

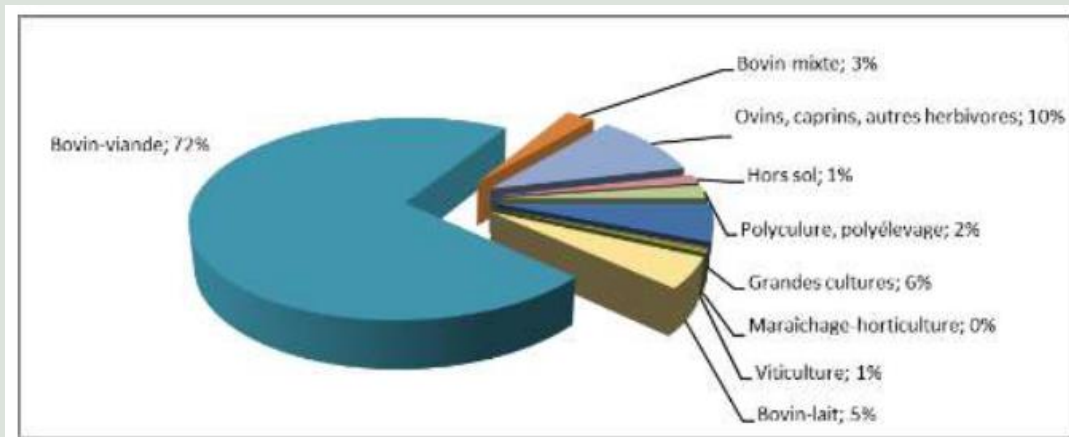


Figure 28 : Orientation technico-économique des exploitations (RGA 2010)

- › Nombre d'entreprises agricoles en baisse : -40% entre 1988 et 2010

63% d'EA individuelles

Un PB/EA faible, 44 800€ contre 101 200€ au niveau national

Des filières territorialisées

› Des filières efflorescentes de qualités reconnus

› Filière laitière : le Laguiole AOP



› Filière viande



› Filière viticole :

› AOC « Estaing » et AOC « Entraygues – Le Fel »



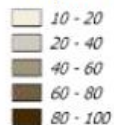
LES EXPLOITATIONS AGRICOLES RACE AUBRAC

Aurillac

43 bovins de
race Aubrac en
moyenne
par exploitation

1 400 exploitations
ont des Aubrac,
plus de 60 000
mères sur le
territoire

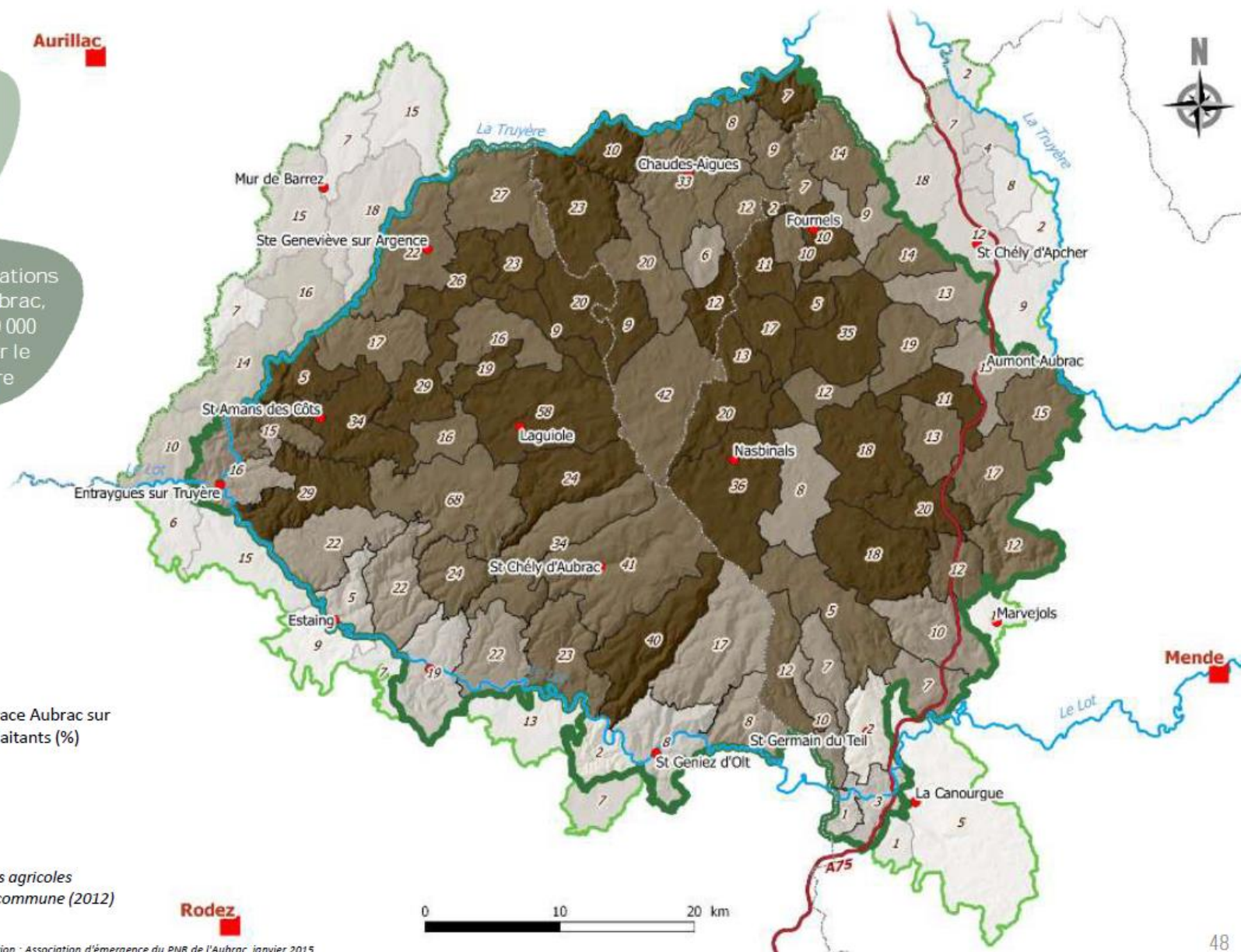
Part des exploitations en race Aubrac sur
les exploitations bovines allaitantes (%)



9 Nombre d'exploitations agricoles
de Race Aubrac sur la commune (2012)

Rodez

0 10 20 km



LA PART DE LA RACE AUBRAC

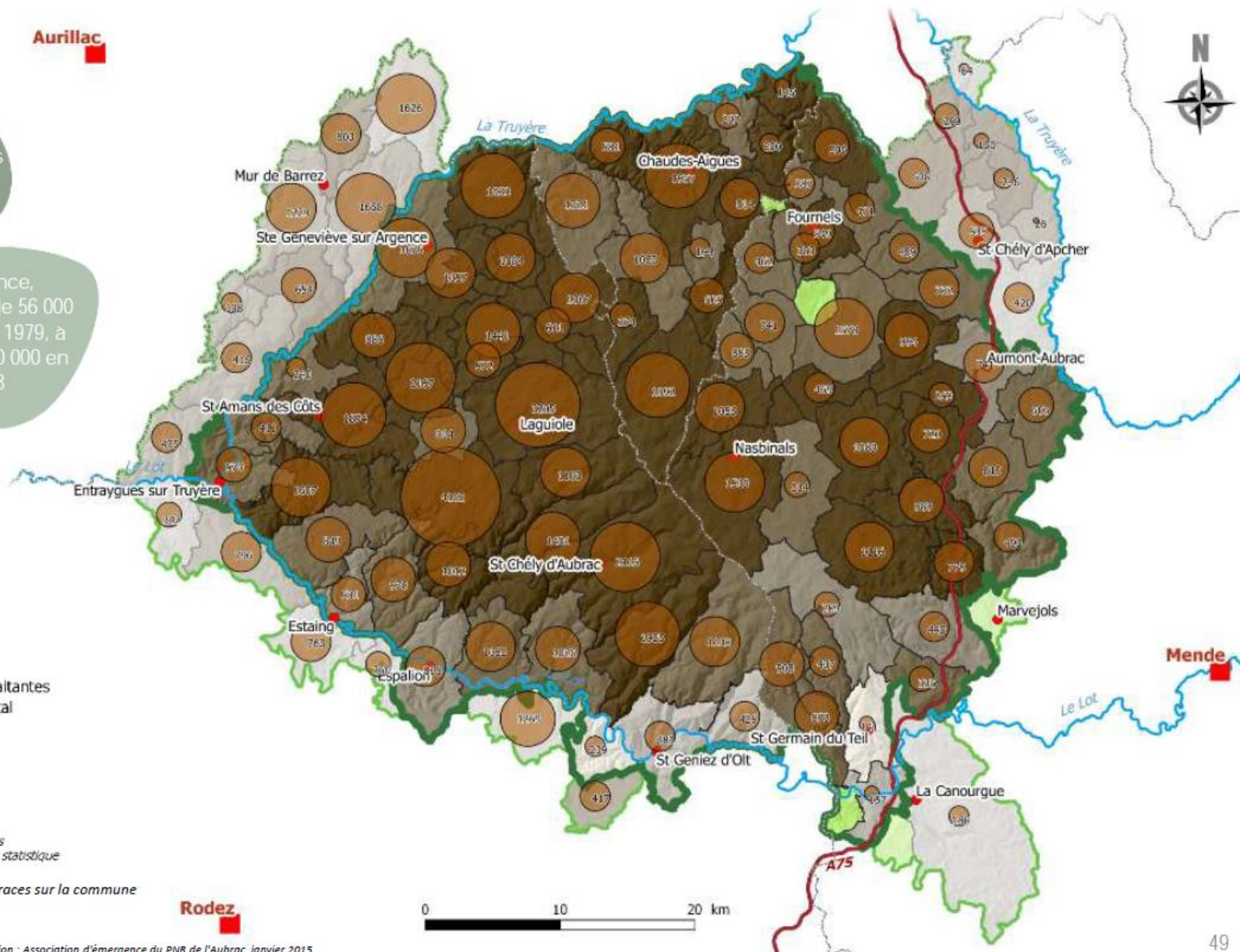
Aurillac

La race Aubrac
reste ancrée dans
son berceau
d'origine

En France,
évolution de 56 000
vaches en 1979, à
plus de 170 000 en
2013



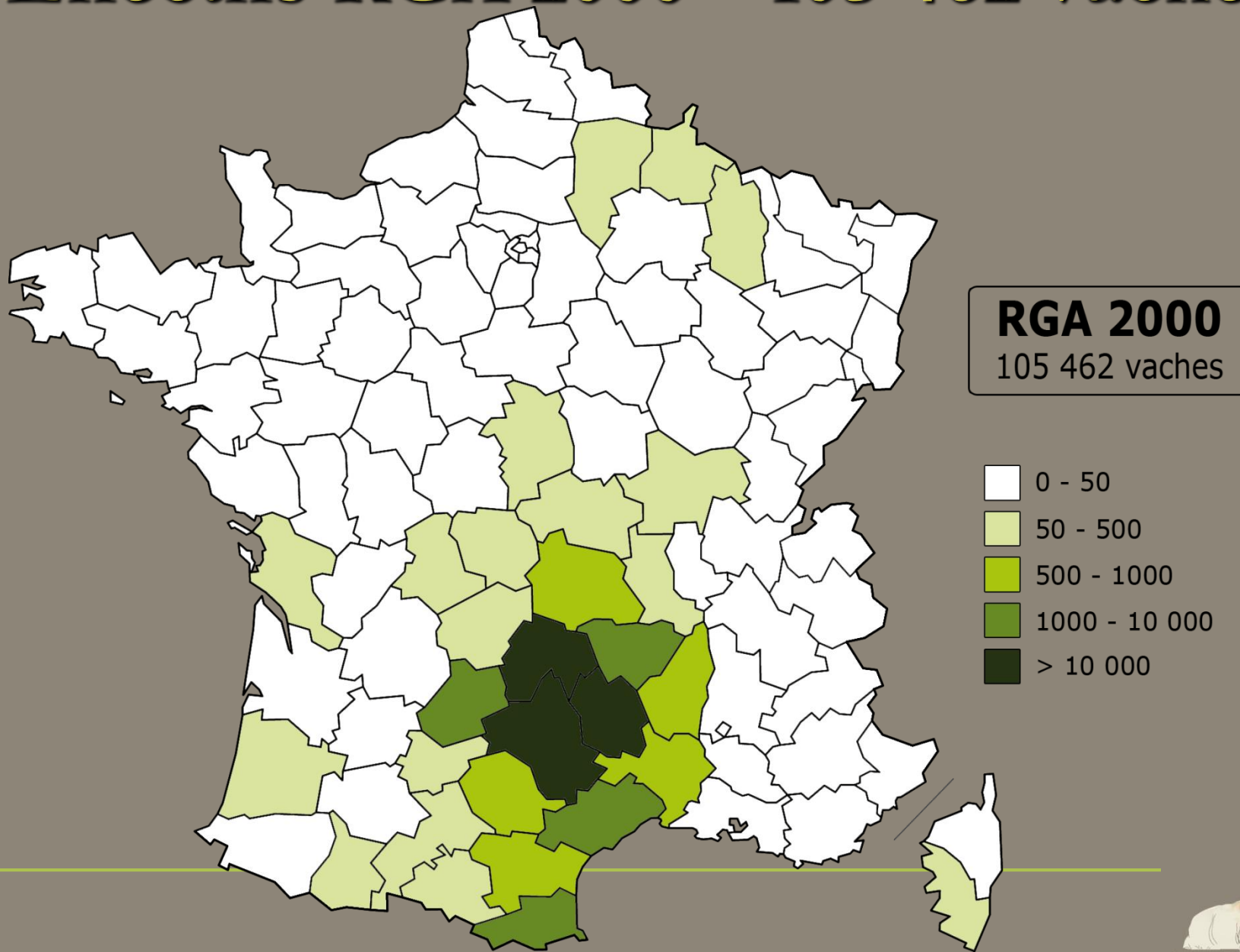
Rodez



La race Aubrac en 2018

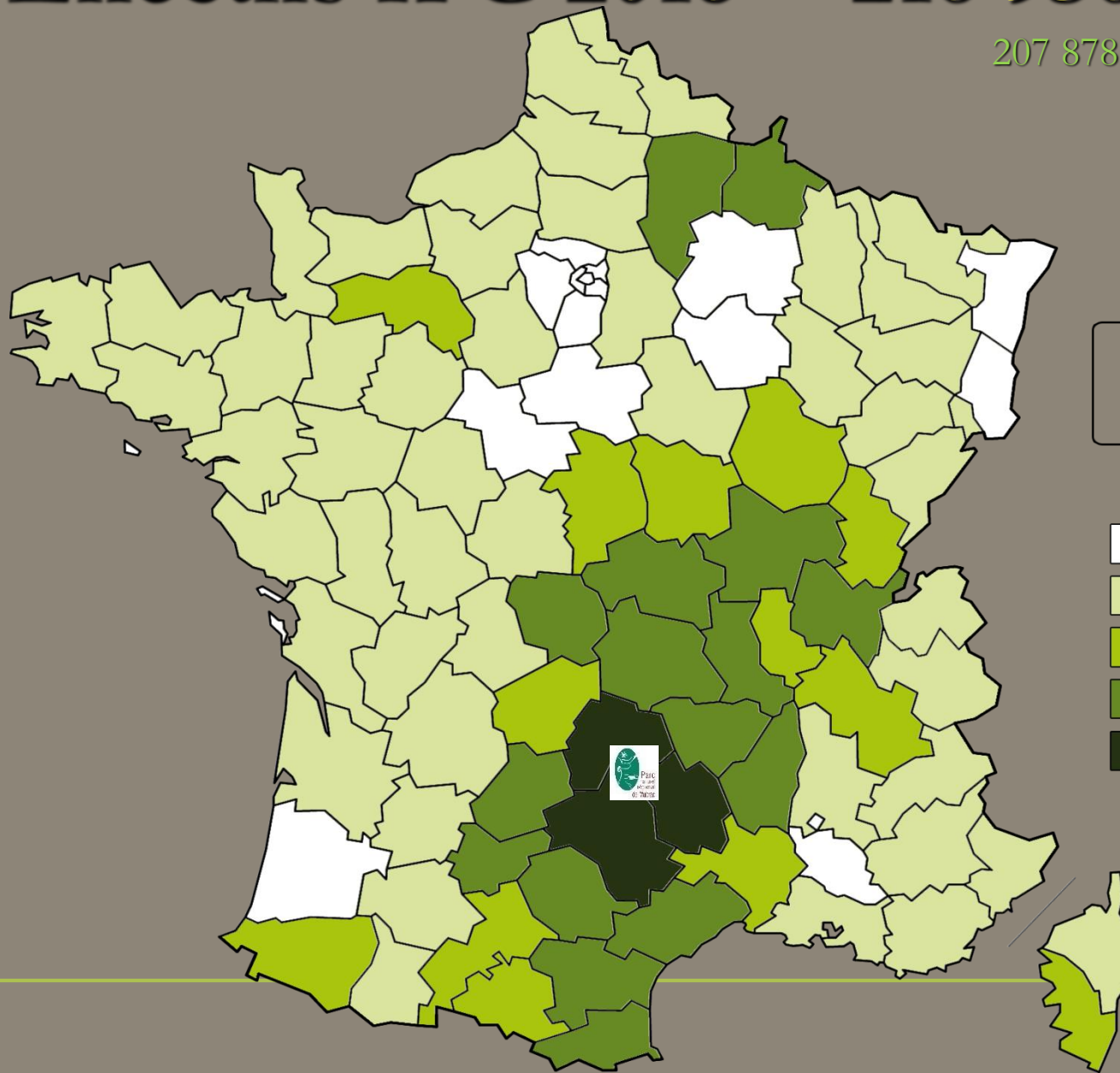
- Race bovine allaitante rustique
- Objectif : un veau par vache et par an, des carrières longues
- $\frac{1}{4}$ des mères Aubrac conduites en croisement terminal charolais
- Un schéma de sélection tourné vers les qualités maternelles et la facilité d'élevage
- Valorisation de l'herbe sous toutes ses formes
- 216 000 vaches, en croissance continue depuis 30 ans

Effectifs RGA 2000 = 105 462 vaches



Effectifs IPG 2018 = 216 936 vaches

207 878 vaches en 2017



IPG 2018
216 936 vaches



La race sur le PNR

- Le territoire du PNR concentre à lui seul :
 - 32 % des vaches Aubrac de France
 - 44 % des vaches Aubrac inscrites
- 40 % des vaches Aubrac de France sont nées sur le PNR
- Taureaux choisis pour l'insémination depuis 2008: plus des 2/3 viennent du PNR

Les liens entre les structures Raciales et le PNR



Une collaboration entre le PNR et la race initiée très en amont

- L'association des éleveurs a participé, dans le cadre du parcours de labellisation du Parc :
 - au diagnostic du territoire
 - à la rédaction de la charte
- L'association des éleveurs siège au Comité Syndical du PNR ainsi qu'au Leader

Volet Agricole de la charte

- La race est signataire et partie prenante de la convention de mise en œuvre du volet agricole de la charte au côté des 3 Chambres d'agriculture, Aveyron, Cantal et Lozère.



De premiers projets concrets

- Collaboration active PNR-Race sur l'étude consacrée à l'ouverture de la station sur son territoire – projet d'exposition permanente.



De premiers projets concrets

- Collaboration lors du SIA 2018 et suivants...

salon international
DE l'agri culture

24 février
> 4 mars
PARIS EXPO PORTE DE VERSAILLES

#HAUTE, 6 ans
vache de race Aubrac

www.salon-agriculture.com
#SIA2018

CINECA
COMEXPOSIUM
COMEXPOSIUM



De premiers projets concrets

- Conférence sur le stand de la race : *retours sur le projet d'une race, de ses filières et de son territoire.*



2018 un territoire et une vache à l'honneur

- › Salon international de l'agriculture à Paris
- › Stand du territoire de l'Aubrac



La race dans la charte du Parc

PRIORITAIRE
mesure
20

Valoriser les productions agricoles spécifiques au territoire



L'agriculture traditionnelle de l'Aubrac a su valoriser les productions issues de pratiques séculaires, grâce à des démarches de qualité, ce qui permet, aujourd'hui aux exploitations agricoles, d'améliorer leurs revenus.

Pour la filière allaitante, la présence historique de la race Aubrac représente un atout majeur. Les acteurs agricoles ont su lui redonner une véritable place dans le patrimoine et l'économie locale. Le développement du cheptel «Aubrac» dans (et hors de) son berceau d'origine et la valorisation par des signes officiels de qualité traduisent sa vitalité : IGP «Fleur d'Aubrac» et Label Rouge «Boeuf fermier Aubrac». Quant à la filière bovin-lait, elle repose sur la valorisation fromagère, grâce à la présence de l'AOP «Laguiole» dont l'aire d'appellation couvre quasiment tout le territoire de projet.

La part importante des exploitations qui produisent sous signes de qualité (1/4) traduit la volonté locale de préserver la spécificité des produits et savoir-faire locaux, et d'en faire une ressource «non délocalisable». Néanmoins, on constate des freins à leur développement :

- des conditions peu favorables à la finition des animaux et un manque de volume produit pour satisfaire la demande en viande sous signe de qualité ;*
- un difficile renouvellement des producteurs laitiers, comme le maintien des volumes produits.*

Concernant les autres productions engagées dans des démarches de qualité : les petits vignobles de la vallée du Lot montrent un dynamisme certain, mais peinent à assurer leur pérennité ; l'Agriculture Biologique reste peu développée (moitié moins que la moyenne nationale), d'autres filières (ovine notamment) s'organisent à l'échelle départementale.

La valorisation des productions agricoles spécifiques au territoire doit être poursuivie et renforcée : pérennisation des démarches de qualité, développement des circuits courts et diversification (cf. mesure 22), valorisation auprès du marché local... Au final il s'agit bien d'augmenter la plus-value générée sur le territoire grâce à ces productions : socio-économique d'abord, environnementale et patrimoniale, ensuite.

Soutenir et développer les productions sous signe de qualité

- **Développer ces productions pour renforcer les filières en place :**
 - › en viande bovine : inciter à l'engraissement pour développer et valoriser l'offre en produits finis ; sensibiliser, former et communiquer autour du travail d'engraissement
 - › en production laitière bovine : soutenir le renforcement du cheptel laitier et le renouvellement des producteurs, pour maintenir la production
 - › en viticulture : soutenir le renouvellement des producteurs
- **Mobiliser les organisations de producteurs, les coopératives, les représentants de l'aval** (commercialisation, distribution) et les établissements d'enseignement, pour poursuivre le développement des filières sous signe de qualité
- **Maintenir et renforcer les outils de transformation locaux existants** (sur ou à proximité du territoire) et analyser l'opportunité d'en développer de nouveaux ; favoriser leur mutualisation, leur mise en réseau et la mise en œuvre d'une gouvernance entre collectivités/organismes professionnels/acteurs de l'aval
- **Expérimenter des solutions mobiles** pour les outils de transformation et de commercialisation (filières sous signe de qualité et autres)

Disposition 1

1 3 8 15



› Mesure 17, coopération avec le monde de l'enseignement



Signes d'identification de la qualité et de l'origine (encarts)

Expérimentation & Innovation

Disposition 2

Valoriser la race Aubrac dans son « berceau d'origine »

- **Accompagner les démarches** visant à améliorer les spécificités d'une race adaptée à son territoire
- **Soutenir et valoriser le système d'élevage « race Aubrac » :** emblème du territoire, maintien des prairies, consommation d'herbages grossiers...
- **Conforter la mission première de la station raciale et accompagner son ouverture vers le territoire :** lieu d'échanges entre professionnels, de valorisation des démarches de qualité (SIQO, système herbager extensif), vitrine de la dynamique de l'élevage « Aubrac », espace de rencontres, développement de collaborations avec les réseaux existants (ex : visites de fermes)...
- **Favoriser les partenariats entre la station raciale et le réseau des sites « Parc »** (touristiques, d'accueil, production, transformation : pour valoriser, auprès de publics variés, la race et ses spécificités, les démarches de qualité, son ancrage territorial, l'économie qu'elle génère et le modèle de développement basé sur des savoir-faire traditionnels revisités

1 3 8 15



› Mesure 2, mutualisation et coopération intersectorielle, réseaux « Parc »

› Mesure 6, découverte itinérante du territoire

› Mesure 17, savoir-faire, centre de ressources

La race et l'herbe dans la charte

PRIOITAIRE
Mesure
21

Renforcer la vocation herbagère de l'Aubrac, l'autonomie des exploitations et ses bénéfices



Aujourd'hui, les élevages du territoire reposent sur des systèmes fourragers essentiellement basés sur l'herbe et les prairies permanentes (80 % de la SAU). Cette orientation technique adaptée au contexte local, est bénéfique à l'entretien des paysages, ainsi qu'à la présence de certains habitats et espèces caractéristiques des milieux ouverts.

L'équilibre ainsi trouvé doit être maintenu, en évitant les deux écueils auxquels se confronte le monde agricole actuel :

- la déprise sur les secteurs les plus difficiles à exploiter, entraînant la fermeture des milieux et des paysages ;
- le risque d'intensification sur les surfaces les plus productives, avec une possible surexploitation des ressources, d'éventuelles pollutions ou détériorations de la qualité des milieux.

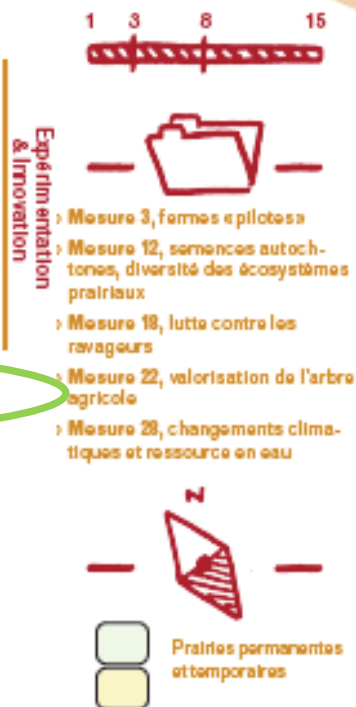
Dans un autre registre, les systèmes fourragers développés présentent des inconvénients : la forte présence de l'herbe rend les élevages fortement dépendants de fournitures extérieures, aux cours fluctuants (céréales, concentrés, paille), pour assurer leur fonctionnement ou engraisser leurs bêtes. Cette dépendance se voit accentuée par les aléas climatiques ou la présence de ravageurs qui peuvent fortement impacter l'autonomie des exploitations, en diminuant la productivité des prairies, et menacer à terme la survie des « systèmes Aubrac ».

Pour améliorer leur autonomie fourragère tout en conservant les effets bénéfiques induits sur les patrimoines naturels, les éleveurs doivent être appuyés dans la recherche de solutions économiquement et écologiquement viables, optimisant le potentiel fourrager des prairies permanentes et s'appuyant sur des pratiques en adéquation avec les différents terroirs agricoles. La réduction des coûts de production par la baisse des achats d'intrants (engrais, traitements vétérinaires, consommations énergétiques...) est également source d'économies et doit être accompagnée, d'autant qu'elle présente un double bénéfice économique et écologique, notamment dans la lutte contre les changements climatiques. L'agriculture du territoire vise ainsi une plus grande durabilité et s'inscrit dans les objectifs de l'agroécologie : entre efficacité économique et environnementale.

Le volet expérimental, valorisation des fourrages grossiers

Disposition 1 Améliorer l'autonomie fourragère des exploitations

- **Maintenir la couverture territoriale et la qualité des prairies, optimiser la culture de l'herbe et son utilisation :**
 - › développer la connaissance et la technicité agronomique de cette culture (réseau de fermes « pilotes », suivi de la productivité des parcelles-test, pratiques de pâturage...), en rejoignant/amplifiant les programmes expérimentaux existants (SUAMME, programme HERBE Massif central, Milieux Ouverts Herbacés...)
 - › améliorer la technicité et innover dans les mesures de lutte contre les ravageurs des cultures (notamment le Campagnol terrestre)
 - › expérimenter la réimplantation de semences autochtones sur les prairies dégradées
 - › évaluer et valoriser la contribution des habitats agropastoraux d'intérêt communautaire et des têtes de bassin, aux systèmes d'exploitation agricole; permettre une exploitation durable de ces espaces
- **Poursuivre et développer les expérimentations sur la valorisation des fourrages grossiers (notamment via la sélection génétique animale)**
- **Limiter la dépendance à l'extérieur pour les achats de paille et de concentrés :**
 - › rechercher les complémentarités entre les exploitations du territoire et celles des territoires limitrophes
 - › améliorer la technicité pour l'engraissement à l'herbe (meilleure qualité des fourrages)
 - › développer la culture des légumineuses et des céréales dans les zones appropriées (terres arables)
 - › rechercher, tester et diffuser des alternatives à la paille, notamment la litière plaquettes
- **Evaluer les risques associés aux changements climatiques et les conséquences sur l'autonomie fourragère ; évaluer les services écosystémiques rendus par les différents types de milieux (prairies fauchées/pâturées, prairies humides/sèches, estives, landes...) et favoriser la prise de conscience de leur intérêt pour les systèmes d'exploitation**



Le volet expérimental, résistance naturelle au parasitisme

Disposition 4 Maîtriser les intrants



—  —
Mesure B, modes de gestion respectueux de la qualité des eaux

Expérimentation
& innovation

- Optimiser l'utilisation des engrais organiques produits sur les exploitations pour réduire l'utilisation d'engrais minéraux ; développer le compostage
- Raisonner les traitements vétérinaires en privilégiant les molécules les moins impactantes pour l'environnement et leur utilisation non systématique, en impliquant les vétérinaires dans la démarche :
 - › expérimenter, tester de nouveaux parcours de soins, prendre appui sur les expériences déjà menées sur le territoire ou à l'extérieur
 - › favoriser l'immunité des animaux et leur résistance via la sélection génétique
 - › évaluer la résistance de la race Aubrac (campagnes d'analyses avant traitement...)
- Pour les cultures utilisatrices de produits phytosanitaires (céréales, vigne...), poursuivre la transition vers des systèmes de production agro-écologiques à bas niveau d'intrants et développer les pratiques économes ou alternatives

Merci pour votre attention

- André Valadier, PNR de l'Aubrac
- Pierre Arsac, OS Aubrac
- Contact : pierre.arsac@arsoe-soual.com



Semaine Européenne des Races locales des Massifs

Oloron-Sainte-Marie

« PASTORALISME & RACES LOCALES »

16-17-18 septembre 2018

